



## AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2024-736 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 900 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 900 000 \$ POUR LE REMPLACEMENT DES PONCEAUX PIO-18 ET PIO-19 SUR LE CHEMIN DES PIONNIERS**

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, le règlement d'emprunt numéro 2024-736 décrétant une dépense de 900 000 \$ et un emprunt de 900 000 \$ pour le remplacement des ponceaux PIO-18 et PIO-19 sur le chemin des Pionniers.

Le but de ce règlement est de décréter une dépense de 900 000 \$ et un emprunt de 900 000 \$ pour le remplacement des ponceaux PIO-18 et PIO-19 sur le chemin des Pionniers.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 4 juin 2024.

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **Certificat de publication**

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 4 juin 2024, entre 15 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4 juin 2024.

Suzanne Sauriol,  
Directrice générale et greffière-trésorière